

BÂTIR UN CANADA SÉCURITAIRE ET RÉSILIENT



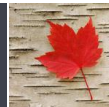
Paramètres économiques des services de police

Programme commun

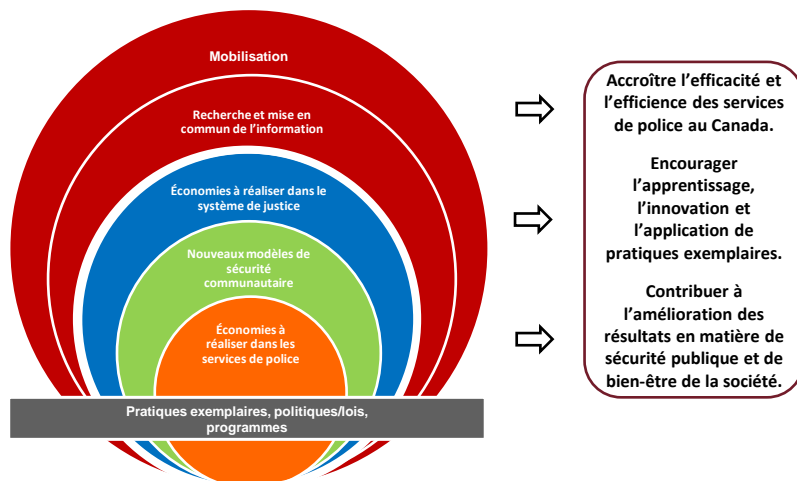
Rachel Huggins, Gestionnaire, Unité de politiques et de coordination



PROGRAMME COMMUN - CADRE



BÂTIR UN CANADA SÉCURITAIRE ET RÉSILIENT



ÉLÉMENTS FONDAMENTAUX : PREMIÈRES MESURES



BÂTIR UN CANADA SÉCURITAIRE ET RÉSILIENT

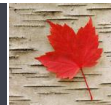
RECHERCHE

1. Élaborer un plan de recherche pour les services de police.
2. Mettre sur pied un réseau de recherche policière.
3. Créer un portail de mise en commun de la recherche des services de police à Sécurité publique Canada.
4. Utiliser les sources de financement existantes pour faire progresser un plan de recherche des services de police au Canada.

MISE EN COMMUN DE L'INFORMATION

1. Évolution continue de *l'Index des initiatives de services de police*.
2. Utilisation continue du site Web de Sécurité publique Canada sur les paramètres économiques de services de police en tant que portail principal pour la mise en commun de l'information.

PHASE I – PREMIÈRES MESURES



BÂTIR UN CANADA SÉCURITAIRE ET RÉSILIENT

PILIER #1: ÉCONOMIES À RÉALISER DANS LES SERVICES DE POLICE

1. Mettre au point et appliquer des paramètres-clés communs pour mesurer le rendement des services de police quant à leur efficacité, à leur efficience et aux résultats en matière de sécurité publique.
2. Accroître l'application des profils de compétence et des normes de qualifications dans le domaine des ressources humaines.

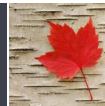
PILIER #2: NOUVEAUX MODÈLES DE SÉCURITÉ COMMUNAUTAIRE

1. Coordination et appui de l'expansion des modèles de sécurité communautaire efficaces au Canada et à l'étranger (p. ex., le Hub).
2. Renforcement de la collecte de données et de l'évaluation des modèles.

PILIER #3: ÉCONOMIES À RÉALISER DANS LE SYSTÈME DE JUSTICE

1. Partage de l'information sur les réformes qui augmentent l'efficience du système de justice (c.-à-d., méthodes, opérations, technologies, mesures alternatives, etc.).
2. Détermination des priorités des services de police en matière de réforme du système de justice et intégration de cette information aux initiatives actuelles et futures de réforme du système de justice.

ÉLÉMENTS FONDAMENTAUX : MESURES À ÉTUDIER



BÂTIR UN CANADA SÉCURITAIRE ET RÉSILIENT

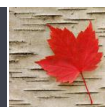
RECHERCHE

1. Amener les canadiens et canadiennes à participer à l'évolution et à l'orientation future des services de police.

MISE EN COMMUN DE L'INFORMATION

1. Organisation constante d'activités d'apprentissage ciblées (p. ex., formation, recherche, civilianisation, services de police à plusieurs niveaux, technologie, etc.).
2. Des projets d'échange de pratiques exemplaires avec d'autres pays démocratiques.
3. Convocation d'un deuxième Sommet sur les paramètres économiques des services de police en printemps 2015 afin d'examiner les progrès de la réforme

PHASE II – MESURES À ÉTUDIER



BÂTIR UN CANADA SÉCURITAIRE ET RÉSILIENT

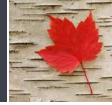
PILIER #1: ÉCONOMIES À RÉALISER DANS LES SERVICES DE POLICE

1. Créer des réseaux pour l'approvisionnement (uniformes, équipement) et pour les services partagés (technologie de l'information).
2. Harmoniser le recrutement et la formation des policiers et aligner ces activités sur les normes de qualifications.
3. Lancer un projet pilote afin d'appuyer les conseils en matière de réforme aux services de police et le développement de ressources internes au soutien d'améliorations continues.

PILIER #2: NOUVEAUX MODÈLES DE SÉCURITÉ COMMUNAUTAIRE

1. Collaborer sur l'examen et la modification des pratiques, des politiques et des lois en matière de protection de la vie privée et du partage d'information afin de faciliter la mise en place de modèles intégrés et proactifs de sécurité communautaire.
2. Lancer un projet pilote pour fournir une coordination collective et un appui pour implémenter de nouveaux modèles de sécurité communautaire dans l'ensemble du Canada.

PHASE II – MESURES À ÉTUDIER

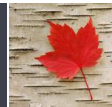


BÂTIR UN CANADA SÉCURITAIRE ET RÉSILIENT

PILIER #3: ÉCONOMIES À RÉALISER DANS LE SYSTÈME DE JUSTICE

1. Examiner le *Code criminel du Canada* et les autres lois fédérales, provinciales et municipales afin de revoir les dispositions législatives qui touchent les méthodes policières en vue d'accroître l'efficacité des interactions entre les services de police et le système de justice de plus grande portée.

PROCHAINES ÉTAPES



BÂTIR UN CANADA SÉCURITAIRE ET RÉSILIENT

Mobilisation :

- Le développement et la mise en œuvre des stratégies continueront d'être menés par tous les gouvernements FPT et le Comité directeur de multiples intervenants.

Mise en œuvre :

- Continuer la mise en œuvre des mesures de **l'étape I.**
- Retourner au ministres à l'automne 2014 avec un plan de travail détaillé et un calendrier pour les mesures de **l'étape II.**